



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 septembre 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle KOENDERS et M. LAMBOROT

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. François NOWOTNY
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	Mme Christine MASSU
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Christine DURNERIN	Mme Claude DARCIAUX
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nelly METGE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Elisabeth BIOT	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Françoise EHRE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMENT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Pierre LAMBOROT	M. Christian PARIS
M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS
M. Patrick CHAPUIS	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Lucien BRENOT	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Alain MARCHAND
M. Michel ROTGER	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Rémi DELATTE	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mme Nelly METGE
	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Fadoua LALOUCHE pouvoir à M. Roland PONSAA
	M. Nicolas BOURNY pouvoir à M. Jean-Philippe SCHMITT
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE.

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Génération Campus - Demande de subvention

Génération Campus est un regroupement d'associations d'étudiants. Après adoption à l'unanimité de ses

membres du plan de développement pluriannuel intitulé " Génération 2010 ", cette structure étudiante de mutualisation et de représentation se veut au service des étudiants et des associations étudiantes de Bourgogne et répond au nom de " Génération Campus ".

Elle a pour but de promouvoir les liens entre les Associations étudiantes de Bourgogne, et veille à la mutualisation de leurs expériences et compétences. Acteur socio-économique régional, elle défend et représente les intérêts des étudiants, et développe les relations étudiants-entreprises au sein de l'enseignement supérieur bourguignon qu'elle s'attache par ailleurs à promouvoir.

Elle intervient également dans les instances de l'Université de Bourgogne et au CROUS de l'Académie de Dijon au titre de l'avenir de la formation, de la recherche et des conditions de vie étudiantes.

Un plan de développement sur 2 ans a été arrêté par le Conseil d'administration. Il doit permettre de :

- Fédérer le tissu associatif étudiant bourguignon
- Structurer et développer la Fédération
- Faire de la Fédération un acteur socio-économique de premier plan
- Défendre et représenter l'Etudiant en Bourgogne
- Développer une politique de formation.

La phase 1 du plan « Génération 2010 » consiste à mettre en place les outils structurants de Génération Campus ; 4 objectifs opérationnels sont ainsi déclinés :

- 1 – Portail Web pour les étudiants de Bourgogne
- 2 – Carte Campus
- 3 – Formations données aux associations étudiantes
- 4 – Mise en place de politiques associatives communes

Par courrier en date du 1er septembre 2008, M. Germain Bonnefoy, Président de Génération Campus, sollicite du Grand Dijon une subvention de 13 000 € au titre des actions Portail Web et Carte Campus.

Le Portail Web dont la mise en oeuvre est programmée à la rentrée 2008-2009, permettra entre autres, d'améliorer l'information et la communication destinée aux étudiants de Bourgogne, de générer des services aux étudiants et aux associations.

La mise en place de la Carte Campus devrait conduire, quant à elle, à l'amélioration du pouvoir d'achat des étudiants en Bourgogne (accès à des réductions auprès des partenaires de Génération Campus). Il a été demandé, sur cette action, par Madame la Présidente de l'Université, d'étendre cette carte à l'ensemble des étudiants de Bourgogne.

Le budget prévisionnel de ces deux actions s'élève à 59 144 €. Le Grand Dijon est sollicité aux côtés des partenaires locaux à hauteur de 13 000 €, soit ≈ 22 % de l'ensemble des dépenses. Le plan de financement est le suivant :

<i>Partenaires financiers</i>	<i>Montant de la participation</i>	<i>%</i>
Université de Bourgogne	16 000 €	27 %
Région Bourgogne	13 000 €	22 %
Département de la Côte d'Or	8 000 €	13,5 %
Grand Dijon	13 000 €	22 %
Partenaires privés	7 937 €	13,4 %
Associations étudiantes	1 207 €	2,1 %
Total	59 144 €	100

La démarche de Génération Campus s'inscrit dans la continuité des actions soutenues financièrement par le Grand Dijon, en faveur de l'amélioration de la vie étudiante. Aussi est-il proposé de donner une suite favorable à la demande présentée par Génération Campus.

Vu l'avis du Bureau

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 13 000 € à Génération Campus au titre des actions 1 et 2 de la phase I du plan de développement « Génération 2010 », entreprises pour la rentrée 2008-2009, visant à favoriser les conditions de vie des étudiants bourguignons ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire au versement de cette subvention ;
- **de dire** que cette somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président



Pierre PRIBETICH

Publié le 26 SEP. 2008
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

29 SEP. 2008

